

CHIRON

MITTEILUNGEN
DER KOMMISSION FÜR
ALTE GESCHICHTE UND
EPIGRAPHIK
DES DEUTSCHEN
ARCHÄOLOGISCHEN
INSTITUTS

Sonderdruck aus Band 25 · 1995



VERLAG C.H.BECK
MÜNCHEN

INHALT DES 25. BANDES (1995)

- HARTWIN BRANDT, Marcellus «successioni praeparatus»? Augustus, Marcellus und die Jahre 29–23 v. Chr.
- CH. V. CROWTHER, The Chronology of the Iasian Theatre Lists: Again
- NORBERT EHRHARDT – PETER WEISS, Trajan, Didyma und Milet. Neue Fragmente von Kaiserbriefen und ihr Kontext
- R. MALCOLM ERRINGTON, Ἐκκλησίας κυρίας γενομένης
- KLAUS MARTIN GIRARDET, Per continuos annos decem (res gestae divi Augusti 7,1). Zur Frage nach dem Endtermin des Triumvirats
- WOLFGANG GÜNTHER, Zwei neue Temenitenverzeichnisse aus Milet
- N. G. L. HAMMOND, Did Alexander Use one or two Seals?
- M. B. HATZOPOULOS, La Lettre royale d'Oléveni
- DIETER HENNING, Staatliche Ansprüche an privaten Immobilienbesitz in der klassischen und hellenistischen Polis
- GABRIELE MARASCO, Appiano e il proconsolato di P. Vatinio in Illiria (45–43 a. C.)
- JOHANNES NOLLÉ, Perikles von Mylasa, Architekt des Venus- und Roma-Tempels in Rom?
- DOMENICA PAOLA ORSI, Atanide, Eraclide e Archelao prostatai della città (Teopompo, fr. 194 Jacoby)
- P. J. RHODES, Ekklesia Kyria and the Schedule of Assemblies in Athens
- MICHAEL P. SPEIDEL, A Horse Guardsman in the War between Licinius and Constantine
- ARMIN U. STYLOW – RAQUEL LÓPEZ MELERO, Epigraphische Miscellen aus der Provinz Jaén. I. Eine Grabbuße zugunsten der Res publica Aiungitanorum
- LÂTIFE SUMMERER, Das pontische Wappen. Zur Astralsymbolik auf den pontischen Münzen
- PAOLO VISONÀ, Colonization and Money Supply at Issa in the 4th Century B. C.
- PETER WEISS, Hadrian in Lydien
- KATHRYN E. WELCH, The Office of Praefectus Fabrum in the Late Republic
- HAND-ULRICH WIEMER, Die Rangstellung des Sophisten Libanios unter den Kaisern Juilian, Valens und Theodosius. Mit einem Anhang über Abfassung und Verbreitung von Libanios' Rede Für die Tempel (Or. 30)
- MICHAEL WÖRRLE, Neue Inschriftenfunde aus Aizanoi II. Das Problem der Ära von Aizanoi
- MICHAEL WÖRRLE, Epigraphische Forschungen zur Geschichte Lykiens V: Die griechischen Inschriften der Nekropolen von Limyra

M. B. HATZOPOULOS

La lettre royale d'Olévéni*

1. *L'historique*

L'inscription d'Olévéni a commencé modestement sa carrière parmi des centaines d'autres consoeurs dans la revue *Spomenik* de 1948, où elle fut pour la première fois publiée, peut-être seulement d'après une photographie, par N. VULIĆ.¹ Le savant yougoslave, dans son bref commentaire, se borna à constater qu'il y était question du roi Philippe de Macédoine et de certaines tribus limitrophes de la Dardanie «qui érigèrent cette stèle après un pillage».² Son texte, trop lacunaire et incertain, ne suscita pas de passions, à peine un commentaire des ROBERT dans le *Bulletin Epigraphique*.³ C'est la grande épigraphiste de la Macédoine, FANOULA PAPAZOGLU, qui le sortit de sa relative obscurité, quand en 1970 elle le réédita d'après un fac-similé que lui avait fourni I. MIKULČIĆ.⁴ Le texte qu'elle publia paraissait plus assuré et compréhensible et – surtout – son commentaire, après examen minutieux des données historiques et de tous les parallèles paléographiques alors disponibles, avançait prudemment l'hypothèse que le roi Philippe qui aurait combattu les Dardaniens et dont il était question serait Philippe II plutôt que Philippe V.

La théorie était sensationnelle, car elle faisait de la modeste stèle de l'obscur hameau d'Olévéni l'unique document du grand roi et en même temps la plus ancienne inscription macédonienne, qui porte une date authentique. Pourtant l'article de Madame PAPAZOGLU ne suscita qu'un commentaire neutre des ROBERT dans le *Bulletin Epigraphique*⁵ et fut par ailleurs entièrement ignoré pendant une quinzaine d'années de tous les travaux sur Philippe II ou son temps. Le hasard a voulu que je fusse à l'origine de sa – toute relative – notoriété quand je le republiai dans un article con-

* Je tiens à exprimer ma reconnaissance à PH. GAUTHIER et M. WÖRRLE, dont les observations judicieuses m'ont permis d'améliorer une première version de cet article. Il va de soi que ni l'un ni l'autre ne doit être tenu responsable des vues exprimées ici. Les dessins des inscriptions sont dus à G. ZACHOS que je remercie très sincèrement de sa généreuse collaboration. – Pour les titres abrégés, voir la bibliographie à la fin de l'article.

¹ *Spomenik* 98, 1948, 21 no 53.

² Cf. PAPAZOGLU, *Inscription* 99.

³ *BullEpigr* 1950, 135.

⁴ PAPAZOGLU, *Inscription* 99–113.

⁵ *BullEpigr* 1972, 254.

sacré aux problèmes chronologiques du règne de Philippe II.⁶ Convaincu par l'argumentation, surtout paléographique, de Madame PAPAZOGLOU, je me contentai d'y ajouter un argument supplémentaire et pour le reste me concentrai sur la discussion des données historiques et géographiques et – surtout – j'essayai d'en tirer les conséquences pour la chronologie du règne de Philippe II et, en particulier, pour la date de son accession et pour celle de son assassinat. J'en concluais qu'il avait succédé à son frère Perdicas III entre juillet et octobre 360 – et non 359, comme on l'écrit en général – et qu'il fut tué en octobre – et non pas en été – 336.

Pendant longtemps mon article ne suscita guère de réactions. Seulement quelques collègues qui ont écrit sur cette période ont adopté (ou rejeté), incidemment et sans commentaire, les dates que j'avais proposées.⁷ Entre temps, ce document ne laissait pas de m'intéresser. Déjà en avril 1981, avant de rédiger mon article, j'avais essayé de l'étudier sur place, mais ma tentative s'était soldée par un échec.⁸ Aussi, pour mon article de 1982, je dus me contenter des vérifications que Madame PAPAZOGLOU eut la bonté de faire quelques semaines plus tard à ma place et d'une excellente photographie qu'elle découvrit dans les archives de l'Université de Belgrade et m'envoya très aimablement⁹ (fig. no 1).

Cependant, je ne me laissai pas décourager et en mai 1987 je renouvelai ma tentative, cette fois avec plus de succès.¹⁰ Quoique la pierre eût beaucoup souffert de

⁶ HATZOPOULOS, *Oleveni* 21–42.

⁷ La date du début du règne est acceptée par J. R. ELLIS dans son chapitre sur Philippe II, dans: *Macedonia: 4000 of Greek History and Civilization*, Athènes 1983, 111, et O. PICARD dans son chapitre sur Philippe, dans: *La Macédoine de Philippe II à la conquête romaine*, Paris 1993, 46; elle n'est pas suivie par M. ERRINGTON, *Geschichte Makedoniens*, Munich 1986, 42; HAMMOND, *State* 137; E. N. BORZA, *In the Shadow of Olympus*, Princeton 1990, 196; ce dernier, en revanche, accepte la date que je propose pour son assassinat (page 227), de même que E. GRZYBEK, *Du calendrier macédonien au calendrier ptolémaïque*, Bâle 1990, 21–28, qui arrive à la même conclusion par un autre chemin.

⁸ Muni d'une autorisation de l'Académie de Belgrade grâce à l'amabilité de FANOULA PAPAZOGLOU et de M. GARAŠANIN, je me rendis à Monastir-Bitola en compagnie d'un ami français et notre fille au pair, qui avaient tous les deux besoin de repasser la frontière grecque, l'un pour renouveler l'immatriculation de sa voiture et l'autre son permis de séjour. Par malheur, notre arrivée coïncidait avec le soulèvement des Albanais de Kossovo et de la Macédoine yougoslave. Le Musée était fermé, des soldats en armes faisaient mouvement ou bivouaquaient dans la ville. Nous fûmes accueillis par une archéologue terrorisée flanquée d'un commissaire politique, qui, après nous avoir fait attendre pendant des heures et nous avoir copieusement insultés, finit par nous assigner à résidence dans un hôtel comme suspects d'espionnage pour le compte des services occidentaux, ainsi que je l'appris par la suite. Pour le cas où nous serions tentés de passer outre ses ordres et d'essayer de nous rendre à Olévéní, il nous menaça de nous faire malmener par des «villageois en colère».

⁹ Cf. HATZOPOULOS, *Oleveni* 23 n. 2.

¹⁰ Nos collègues yougoslaves, pourtant dûment prévenus, restèrent invisibles, mais un jeune archéologue serviable, que nous eûmes la chance de rencontrer, mena ma collègue ARGYRÔ TATAKI et moi-même jusqu'à la chapelle abandonnée de Ste Anne, située sur les collines à l'ouest du village d'Olévéní.

l'érosion des eaux depuis sa première publication, voire depuis la visite d'I. ΜΙΚΥΛΪΪĆ, et que toute la partie supérieure de l'inscription fût devenue illisible (fig. no 2), je pus améliorer le texte des dernières lignes, que je (re)publiai pratiquement sans commentaire dans une communication sur l'épigraphie des villages en Grèce du Nord.¹¹

2. L'Inscription

Stèle de granite gris-vert, incomplète en haut, encastrée dans le jambage gauche de la porte de la chapelle ruinée de Sainte Anne, environ 1,5 km à l'Ouest du village d'Olévéni. Dimensions: hauteur (visible): 0,75, largeur: 0,43, épaisseur: 0,19 («130 × 45 × 20 cm» selon ΜΙΚΥΛΪΪĆ-PΑΡΑΖΟΓΛΟΥ; apparemment la partie inférieure de la stèle a été recouverte de terre depuis que ces mensurations ont été faites). La surface inscrite est très érodée à gauche, en haut et à droite. L'érosion s'est notablement aggravée depuis les publications de VULIĆ et de PΑΡΑΖΟΓΛΟΥ à la suite de l'effondrement du toit de l'église et du dégagement partiel de la stèle. On reconnaît 16 lignes, dont 3 entièrement illisibles déjà à l'époque des éditions précédentes. Hauteur des lettres: 0,02; interlignes: 0,003. Estampages, photographies, copie. Bibliographie: Nous ne citons ici que les travaux qui ont trait à l'établissement du texte de l'inscription; la bibliographie des différentes interprétations étant citée dans la section suivante. VULIĆ, *Spomenik* 98, 1948, no 53; PΑΡΑΖΟΓΛΟΥ, *Inscription* (à partir d'une copie de I. ΜΙΚΥΛΪΪĆ); id., *The Central Balkan Tribes in Pre-Roman Times*, Amsterdam 1978, 154–155; 555–56 et 653, n. 11 et 14; HATZOPOULOS, *Olevéni*; BADIAN, *History*; HATZOPOULOS, dans: *L'epigrafia del villaggio* (n. 11) 153. n. 15, les six dernières lignes; cf. *BullEpigr* 1950, 15; *BullEpigr* 1972, 254; E. GRZYBEK, *Du calendrier macédonien au calendrier ptolémaïque*, Bâle 1990, 24 n. 15.

- 4 [...]TA[.]AN[...^{c.8}...]
 [.]Α στενά [...^{c.9}...]
 [..]N ταῦτα T[...^{c.7}...]
 [...]ΓΤΑΧΡΕ[...]^{c.7} ἀν[α]-
 8 γράψαντες εἰς στ[ή]-
 [λην] ἀνάθετε ἐν τῶ[ι]
 ἐπιφανεστάτῳ τόπωι·
 ἔτους ν FI, Πανήμ[ου]
 12 ΘΙ. ν Κατλεστών οἱ π[α]-
 ραταξάμενοι μ[ετὰ]
 τοῦ βασιλέως Φιλίπ-
 που πρὸς Δαρδανέας
 16 [κ]αὶ γικήσαντες.

¹¹ M. B. HATZOPOULOS, *Epigraphie et villages en Grèce du Nord: ethnos, polis et kome en Macédoine*, dans: *L'epigrafia del villaggio*, Faenza 1993, 153 n. 15.

l. 1–3: omises aussi par VULIĆ et MIKULČIĆ. l. 4: ΤΑ[...]ΑΝ VULIĆ; omise par MIKULČIĆ; [...]ΤΑ[...]ΑΝ[...] PAPAZOGLU. l. 5: omise par VULIĆ; [...] στενα [...] PAPAZOGLU. l. 6: ΑΥΤΑ VULIĆ; [...]φοι ταῦτα [εἰς] τοὺς [...] PAPAZOGLU, interprétant la copie de MIKULČIĆ, qui se présente ainsi: ΦΟΙΤΑΥΤΑΝ<Τ·Υ<Α. l. 7: ΤΑΧΡΣ[...]Α VULIĆ; [...]ΣΑΧΡΑ[...]Ν ἀν[α]– PAPAZOGLU, interprétant la copie de MIKULČIĆ, qui se présente ainsi: Ι<ΑΧΡΑΙΙΝΑΝ. l. 8: ΑΝΤΕΣ[...]ΣΣ VULIĆ; [γράφαντες εἰς στή]– PAPAZOGLU. l. 9: ΑΝΑΥΕΤΕΟΝΤ VULIĆ; [λην] ἀνά[θ]ετε ἐν τῷ PAPAZOGLU. l. 10: ΑΝΕΣΤΑΤ·ΝΤ VULIĆ; ἐπιφαν[ε]στάτωι τ[ό]π[ω] PAPAZOGLU. l. 11: ΥΣ[...]ΠΙΑΝΩ VULIĆ; ἔτους FI Πανήμιου [...] PAPAZOGLU; ἔτους v FI, v Πανήμιου v HATZOPOULOS, Epigrafia. l. 12: ΚΑΤΛΕΣΤΩ VULIĆ; [...]κατλεστών [οἱ πα]– PAPAZOGLU; ΘΙ v κατλεστών οἱ πα– HATZOPOULOS, Epigrafia. l. 13: ΑΤΑΞΑΜΕΝΟΙ VULIĆ; [ρ]αταξάμενοι ἐπὶ PAPAZOGLU; ραταξάμενοι [μετά] HATZOPOULOS, Epigrafia; les ROBERT, BullEpigr 1950, 135, avaient déjà conjecturé [μετά], restitution non reprise dans BullEpigr 1972, 254, l. 14: τοῦ βασιλέως Φιλίπ– VULIĆ, PAPAZOGLU, HATZOPOULOS, Epigrafia. l. 15: ΠΟΥΠΡΟΣΔΑΡΔΑΝΕ [...] VULIĆ; που πρὸς Δαρδανέ[ις] PAPAZOGLU; που πρὸς Δαρδανέας HATZOPOULOS, Epigrafia. l. 16: ΛΑΩΛΗΣΑΝΤΕΣ VULIĆ; [...]Α[...]ή]σαντες PAPAZOGLU; καὶ νικήσαντες GRZYBEK; v δωρήσαντες v HATZOPOULOS, Epigrafia, mais à tort; en fait, d'après l'estampage et la photographie, on lit: ΑΙΝΙΚΗ<ΑΝΤΕ<.

Le caractère général et les grandes lignes de cette inscription avaient été bien compris par FANOULA PAPAZOGLU. La stèle d'Olévéni, dans son état actuel, nous conserve les dernières lignes d'un document officiel se terminant par la date, ainsi que le texte d'une dédicace.

Commençons par cette dernière, qui est entièrement conservée. Elle est le fait d'un groupe se définissant comme «les KATLESTAI qui ont combattu avec le roi Philippe contre les Dardaniens et ont vaincu». PAPAZOGLU y reconnaissait un ethnique en *-stai* ou (*-stói*), comme il s'en rencontre un grand nombre en Macédoine, et laissait ouverte la question de savoir si le début du nom était complet.

Quand j'eus vérifié qu'au début de la ligne 12 on lisait le chiffre indiquant le jour du mois – ce que PAPAZOGLU avait déjà envisagé – il devint évident que le nom était effectivement complet. Bien que l'historienne yougoslave eût écrit: «Il est certain qu'il s'agit d'un ethnique» et en eût présenté plusieurs formés d'une façon similaire, pour ma part, j'envisagai la possibilité qu'il s'agissait d'une unité de «lanceurs de pierres».¹² Ensuite, les réserves exprimées par certains de mes lecteurs des plus qualifiés m'incitèrent à abandonner cette hypothèse. Cependant la lecture du chapitre que consacre aux «lanceurs de pierre» W.K. PRITCHETT dans la cinquième partie de son ouvrage monumental sur «l'Etat grec en guerre»¹³ m'encourage maintenant à reprendre mon hypothèse pour l'étayer plus systématiquement. Si ce mot avait une étymologie grecque, *kat-* ne pourrait-il pas représenter une forme du préverbe *kata* dans un dialecte à apocope comme le macédonien?¹⁴ Mais quel serait alors le second élément de composition? J'avais suggéré

¹² HATZOPOULOS, l. c. 153 n. 15.

¹³ W.K. PRITCHETT, *The Greek State at War V*, Berkeley – Los Angeles – Oxford 1991, 1–67.

¹⁴ Cf. O. HOFFMANN, *Die Makedonen*, Göttingen 1906, 114.

d' y reconnaître une forme d'un nom d'agent tiré du radical *le(u)-*. Un tel nom d'agent a effectivement existé et est attesté sous une forme légèrement différente (λευστήρ = « lanceur de pierres ») dans un oracle rapporté par Hérodote.¹⁵ Κατ-λεστής serait une forme d'origine dialectale tirée du verbe composé καταλεύω (= « lapider »), également attesté et notamment dans un contexte militaire chez Thucydide¹⁶ et chez Xénophon.¹⁷ L'absence d'*upsilon* dans le composé de l'inscription macédonienne serait à expliquer soit par une forme différente du nom de la pierre (cf. ionien λέως)¹⁸ soit par une réduction de la diphtongue en *-u* fréquente sur les inscriptions de Macédoine et aussi d'autres régions du monde grecque.¹⁹

Si cette hypothèse était retenue, je suggèrerais de voir dans les KATLESTAI, plutôt qu'un ethnique, un terme technique dialectal, le nom d'une unité militaire macédonienne, formé avec le suffixe *-st-* tiré par analogie du nom d'autres unités telles les ύπασπισταί²⁰ et les πελτασταί.²¹ D'une part, de telles unités sont amplement attestées dans les armées grecques²² et, d'autre part, on sait que l'armée macédonienne comprenait des unités d'infanterie légère, dont nos « lanceurs de pierre » auraient pu faire partie.²³ En effet, le lancer de pierre figure parmi les exercices militaires auxquels les éphèbes macédoniens étaient régulièrement astreints²⁴ et il est à noter que nous connaissons une autre bataille ayant eu lieu dans la même région, où un roi macédonien (Philippe V) fit appel contre l'ennemi romain aux capacités de lanceurs de pierres de ses hommes.²⁵ Bien entendu, cette interprétation du mot ΚΑΤΛΕΣΤΩΝ comme nom d'unité militaire définie par sa spécialité plutôt que par son ethnique n'est, pour le moment et en attendant une confirma-

¹⁵ Hérod. 5. 67. 2.

¹⁶ Thuc. 1. 106. 2: οἱ δὲ Ἀθηναῖοι γρόντες κατὰ πρόσωπόν τε εἶργον τοῖς ὀπίταις καὶ περιστήσαντες κύκλω τοὺς ψιλοὺς κατέλευσαν πάντας τοὺς ἐσελθόντας.

¹⁷ Xen. Hell. 4. 3. 23.

¹⁸ Cf. O. SZEMERÉNYI, dans: *Etyma graeca III. Mélanges de linguistique et de philologie grecque offerts à P. Chantraine*, Paris 1972, 247–49 et P. CHANTRAINE, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, Paris 1974, s. v. λεύω.

¹⁹ Cf., également devant une double consonne, la forme ἑξάμενος (= εὐξάμενος) sur une inscription inédite de Leukopétra et aussi ANNA PANAYOTOU, *La langue des inscriptions de Macédoine (IVe s. a. C. – VIIe s. p. C.)* thèse inédite (Nancy 1990) 261 et 268–69 et L. ΤΗΡΕΑΤΤΕ, *The Grammar of the Attic Inscriptions I*, Berlin – New York 1980, 345–48.

²⁰ Sur les ύπασπισταί, voir J. N. KALLÉRIS, *Les anciens Macédoniens I*, Athènes 1954, 271–72.

²¹ Le terme πελταστής est, lui aussi, probablement formé de façon analogique; cf. CHANTRAINE, *Dictionnaire étymologique* s. v.

²² PRITCHETT, l. c. (n. 13).

²³ Cf. H. BERVE, *Das Alexanderreich auf prosopographischer Grundlage*, Munich 1926, 130–31 et pour l'époque de Philippe GRIFFITH, *History* 428–31.

²⁴ PH. GAUTHIER – M. B. HATZOPOULOS, *La loi gymnasiarchique de Béroia*, Athènes 1993, 162.

²⁵ *Tite-Live* 31.39.13; cf. PRITCHETT, l. c. (n. 13) 17 et 67.

tion, qu'une hypothèse. En tout cas, ce qui est certain c'est que ces ΚΑΤΛΕΣΤΑΙ avaient combattu victorieusement avec le roi Philippe contre les Dardaniens.

Les dédicaces d'unités – souvent à la suite d'un combat victorieux – utilisant un vocabulaire analogue ne sont pas inconnues dans le monde grec.²⁶ On y voit que les constructions avec μετά pour indiquer le chef militaire²⁷ et avec πρὸς pour désigner l'ennemi²⁸ sont tout à fait usuelles. Le verbe (participe) utilisé le plus souvent est στρατεύω. Mais on retrouve le verbe παρατάσσω – et ce qui est plus remarquable – accouplé à νικῶ, comme dans notre dédicace, dans un autre texte macédonien, le grand décret de Létè.²⁹

La Macédoine, par ailleurs, ne nous a livré jusqu' à maintenant que deux textes comparables, quoique de nature différente. L'un est un décret fragmentaire de Thessalonique en l'honneur d'un Cranéen de Céphallonie et d'un Parien στρα[ευσάμενοι παρὰ βασιλεῖ Δημη]τριῶι ...[ἐν τῶι] πολέμωι πρ[ὸς--],³⁰ qui est intéressant surtout pour le vocabulaire, et l'autre une lettre royale, d'Antigone Dossou ou de Philippe V, récompensant les officiers de Béroia qui avaient combattu avec lui (συναγωνισαμένοις).³¹ Ce second document, encore plus éloigné par sa nature et son vocabulaire de la dédicace des ΚΑΤΛΕΣΤΑΙ, qui clôt l'inscription d'Olévénι, présente, en revanche, des affinités notables avec la lettre qui la précède et qu'elle nous aidera à mieux situer. La lettre royale de Béroia notifie aux officiers qui avaient combattu aux côtés de leur souverain les récompenses auxquelles ils peuvent s'attendre. Nous ne possédons que la dernière partie des dispositions arrêtées par le roi, suivies de la mention d'une lettre semblable adressée à d'autres destinataires. Enfin, la lettre se clôt par la date. Les circonstances exactes des services rendus nous échappent à cause de la mutilation de la pierre.

La lettre d'Olévénι, qui, quoique le nom de son auteur ne soit pas conservé, est – elle aussi – probablement royale, comme on peut le déduire de la dédicace, ne contient dans son état actuel que des instructions pour son affichage, et la date. Les circonstances de sa rédaction ne nous sont pas connues, mais il est légitime de supposer qu'elles étaient en rapport avec la dédicace. Le roi sans doute récompensait – en paroles ou en actes – ses ΚΑΤΛΕΣΤΑΙ pour leur participation à ses côtés aux combats contre les Dardaniens. Quatre lettres isolées seulement, qui forment le mot στενά, pourraient, combinées avec l'indication de la date, fournir un élément pour l'identification de l'événement.

²⁶ Cf., en particulier, M. LAUNEY, Recherches sur les armées hellénistiques, Paris 1987, 1005–1022.

²⁷ Cf. ICret. I, Lato 35; IG XII 5, 913; 914; XII Suppl. 317; Syll³ 605A.

²⁸ Cf. OGIS 280.

²⁹ Syll³ 700 l. 25: παρατάξατο και ἐνίκησεν τοὺς πολεμίους.

³⁰ IG X 2, 1, 1.

³¹ VICTORIA ALLAMANI – E. VOUTIRAS, Μία νέα ἐπιγραφή ἀπὸ τὸ ἱερό τοῦ Ἡρακλῆ Κυναγίδα στὴ Βέροια, à paraître.

Dans mon article de 1982, j'avais essayé d'exploiter ces maigres données pour reconstituer les événements de la belle saison de 345 av. J.-C.: l'annonce de l'invasion imminente de la Macédoine par une coalition d'Illyriens et de Dardaniens; l'entrée de Philippe II en Illyrie avec ses corps d'élite; la bataille contre Pleuratos et ses Dardaniens aux *fauces Pelagoniae*; la victoire, mais aussi la conduite téméraire, de Philippe, qui lui valut une grave blessure laquelle faillit lui être fatale; la blessure de 150 de ses gardes du corps et la mort d'un d'entre eux, le noble Hippostratos, neveu d'Attale et frère de Cléopâtre, événement lourd de conséquences pour le roi et sa famille.³²

La réédition commentée de l'inscription par FANOULA PAPAZOGLU et ma reconstitution des événements se sont trouvées, ces dernières années, mêlées à une âpre et longue controverse, qu'il faut ici tâcher de résumer.

3. La controverse

Le débat épigraphique, mais en réalité, surtout historique, dans lequel l'inscription d'Olévéní a été entraînée concernait deux questions importantes, mais qui, comme nous le verrons, n'avaient en réalité rien à voir avec elle: la date à partir de laquelle les rois macédoniens ont porté le titre de βασιλεύς et la réalité ou non d'un règne d'Amyntas fils de Perdiccas III entre la mort de son père et l'accession au pouvoir royal de son oncle Philippe II.

N. G. L. HAMMOND dans plusieurs livres et articles a défendu à la fois l'emploi traditionnel, bien avant 331/330, du titre royal par les rois macédoniens,³³ et aussi la réalité d'un règne d'Amyntas (IV) sous la tutelle et régence du futur Philippe II entre 359 et 356.³⁴ E. BADIAN a engagé le débat avec son collègue britannique et a dans une série d'articles contesté l'emploi du titre de βασιλεύς par les rois macédoniens avant la bataille de Gaugamèles.³⁵ Sur un seul point les deux éminents historiens étaient d'accord: la lettre royale d'Olévéní ne datait pas du règne de Phi-

³² HATZOPOULOS, *Oleveni* 26–29.

³³ HAMMOND, *State* 70; id., *The King and the Land in the Macedonian Kingdom*, CQ 38, 1988, 382–91 (cf. *BullEpigr* 1989, 428); id., *Inscriptions Concerning Philippi and Calindoea in the Reign of Alexander the Great*, ZPE 82, 1990, 167–75 (cf. *BullEpigr* 1991, 376 et 417); id., *A Note on E. Badian, Alexander and Philippi*, ZPE 95, 1993, 131–9; ZPE 100, 1994, 385–87.

³⁴ HAMMOND, *History* 651 n. 1. L'auteur y contestait les conclusions de J. R. ELLIS (*Amyntas Perdikka, Philip II and Alexander the Great*, JHS 91, 1971, 15–24) et surtout du co-auteur de ce volume de son oeuvre monumentale, qui à son tour, répondait de façon exhaustive aux objections de HAMMOND (GRIFFITH, *History* 208–209 et 702–704). HAMMOND réaffirme ses opinions dans sa monographie sur l'Etat macédonien (HAMMOND, *State* 137 n. 1).

³⁵ BADIAN, *History* 59–70 (cf. *BullEpigr* 1990, 495); id., *Philippi* 131–39 (cf. *BullEpigr* 1993, 356); E. BADIAN, *A Reply to Professor Hammond's Article*, ZPE 100, 1994, 388–90. Pour comprendre l'origine des réticences du savant américain, il faut lire son article: *Alexander the Great and the Greeks of Asia*, dans: *Ancient Society and Institutions: Studies Presented to Victor Ehrenberg*, Oxford 1966, 37–69.

lippe II mais de celui de Philippe V et, par conséquent, son témoignage ne devait pas être retenu sur la question du protocole royal.³⁶ En effet, son attribution à Philippe II ne pourrait-elle pas servir d'argument contre la thèse de BADIAN sur l'emploi tardif du titre de βασιλεύς? D'un autre côté, cette même attribution, qui aurait comme conséquence de situer en 361/360 la première année du règne de ce roi, ne serait-elle pas susceptible de fournir un argument contre la thèse de HAMMOND sur la réalité du règne du jeune Amyntas?

On voit que la question de la date de l'inscription d'Olévéní s'est trouvée inextricablement mêlée aux problèmes, pourtant indépendants, du protocole royal macédonien et du règne réel ou supposé d'Amyntas fils de Perdikkas et qu'elle a été entraînée dans une querelle académique qui la dépassait de loin. Il n'est pourtant pas moins vrai que la datation de cette inscription royale est une question importante, dans la mesure où elle pourrait nous fournir la plus ancienne lettre royale macédonienne datée et l'unique document de ce genre de Philippe II, et mérite, par conséquent, qu'on l'examine pour soi. Mais pour ce faire, il faut séparer et sérier les problèmes.

Les conclusions dont FANOULA PAPAZOGLOU a posé les fondements et que j'ai complétées moi-même se sont heurtées à des arguments et à des raisonnements plus ou moins clairement formulés. Les arguments sont presque exclusivement paléographiques, mais les raisonnements, ou plutôt les arrière-pensées, sont historiques. Dans les pages qui suivent, j'essaierai de montrer que les raisonnements historiques ne sont pas pertinents, que les arrière-pensées n'ont pas lieu d'être, et que les arguments paléographiques reposent sur une vue plutôt partielle de l'épigraphie en général et de l'épigraphie macédonienne en particulier.

4. *Les données historiques et géographiques*

C'est le fait que nos sources littéraires connaissent une guerre de Philippe II contre les Dardaniens (et les Illyriens)³⁷ en une année qui de toute vraisemblance est la 16^e année de son règne, qui incita en premier lieu FANOULA PAPAZOGLOU à lui attribuer l'inscription d'Olévéní.³⁸ L'historienne yougoslave raisonnait d'après les dates traditionnelles aussi bien de cette campagne, la belle saison de 344, que de l'avènement de Philippe II, la belle saison de 359. Cependant, la conclusion unanime de toutes les récentes recherches sur la chronologie de cette période est que la guerre contre les Dardaniens (et les Illyriens) n'eut pas lieu pendant la belle saison de 344 mais de 345.³⁹ Il s'ensuivait inévitablement que, à partir du moment où l'in-

³⁶ HAMMOND, *State* 70 n. 72; 137 n. 1; BADIAN, *History* 70; cf. HAMMOND, *Years* 364–68.

³⁷ Diod. 16.69.7; Trogue-Pompée 8; Just. 8.6.3.

³⁸ PAPAZOGLOU, *Inscription* 106.

³⁹ Voir HATZOPOULOS, *Oleveni* 29–30, avec références; cf. HATZOPOULOS, *Les limites de l'expansion macédonienne en Illyrie sous Philippe II*, dans: *L'Illyrie méridionale et l'Épire dans l'Antiquité*, Clermont-Ferrand 1987, 87–92.

scription d'Olévéní était attribuée à Philippe II, l'avènement de ce roi avait dû avoir lieu en été, non pas 359, mais 360. Ce fut l'opinion que je soutins dans mon article de 1982 et sur laquelle nous reviendrons plus loin.

Que l'on suive la chronologie traditionnelle ou celle que suggèrent les travaux plus récents sur cette guerre – et par extension sur la date de l'avènement – de Philippe II, il n'en demeure pas moins qu'un nombre de sources atteste une grande guerre de ce roi contre ses voisins du Nord «en l'an seizième» de son règne. Nous avons vu en outre que la bataille décisive de cette guerre, qui faillit coûter la vie au roi et qui marqua ses contemporains, eut lieu en Pélagonie, à l'entrée de laquelle précisément a été érigée la stèle d'Olévéní. Or rien de semblable ne nous a été transmis pour la belle saison de la seizième année de Philippe V, qui correspond à l'été 206. On peut, certes, soutenir qu'une guerre de Philippe V contre les Dardaniens «ne saurait nous étonner», étant, pour ainsi dire, dans la nature des choses, ou encore l'identifier avec une campagne mentionnée hors contexte dans un fragment de Diodore.⁴⁰ Mais comment se fait-il alors que les auteurs, qui dans leurs travaux sur le règne de Philippe II, optent systématiquement pour l'attribution de l'inscription d'Olévéní à Philippe V,⁴¹ omettent d'utiliser ce document de première qualité lorsqu'ils traitent du règne de ce dernier?⁴² Ne serait-ce pas parce que leur préférence est avant tout négative, à cause de l'incidence que l'attribution à Philippe II pourrait avoir sur d'autres questions? Quoi qu'il en soit, il ne serait pas à mon avis de bonne méthode, d'écarter, si rien d'autre ne nous contraint, une campagne de Philippe II bien attestée et située avec précision dans le temps et dans l'espace, au profit d'une autre, de date inconnue, de Philippe V, invoquée uniquement pour les besoins de la cause. Or rien, ni le protocole royal macédonien, ni un règne éventuel d'Amyntas IV ni, enfin, la paléographie ne s'opposent à une datation de la lettre royale d'Olévéní en 345.

5. Le protocole royal macédonien

Selon l'opinion «orthodoxe», les rois macédoniens avant Alexandre n'auraient pas usé du titre royal et même Alexandre ne l'aurait adopté qu'après avoir vaincu Darius à Gaugamèles et s'être présenté comme l'héritier légitime des rois achéménides.⁴³ Ce dogme s'est tellement imposé, que la présence du titre *basileus* a servi à dater des documents, de date par ailleurs incertaine, après 331/330 av.

⁴⁰ Voir PAPAZOGLU, Inscription 105–106; cf. HAMMOND, Years 366.

⁴¹ Cf. HAMMOND, State 70 n. 72; 137 n. 1; id., Years 366.

⁴² Cf. N. G. L. HAMMOND – F. W. WALBANK, A History of Macedonia III, Oxford 1988.

⁴³ Cf. J. G. DROYSEN, Histoire de l'Hellénisme I (trad. A. BOUCHÉ-LECLERCQ), Paris 1883, 203 n. 3; W. W. TARN, Alexander the Great I, Cambridge 1948, 34; M. N. TOD, GHI 264 no 193; BADIAN, Alexander 47 et 64 n. 41; R. M. ERRINGTON, Macedonian Royal Style and its Historical Significance, JHS 94, 1974, 20.

J.-C.⁴⁴ Il est évident que si, comme le prétend E. BADIAN, «there is at present not a shred of genuine evidence» «that the king of Macedon was normally described as βασιλεύς in official texts before c. 331 B.C.»,⁴⁵ il y aurait, sinon une preuve – car il ne s'agirait que d'un argumentum ex silentio susceptible d'être démenti à tout instant⁴⁶ par une nouvelle découverte – du moins une forte présomption que l'inscription d'Olévénis n'appartienne pas au règne de Philippe II.

A mon avis, la discussion récente sur le protocole royal macédonien a été réductrice, a souvent manqué de méthode et a escamoté une partie des données. Tout d'abord, A. AYMARD, qui a été le porte-parole le plus en vue de l'opinion «orthodoxe»,⁴⁷ a été beaucoup plus nuancé que ses sectateurs. A une époque où l'on ne connaissait pas encore de documents du règne d'Alexandre et de ses prédécesseurs trouvés en Macédoine même et où, par conséquent, on devait raisonner à partir des inscriptions gravées en dehors des frontières macédoniennes, l'historien français relevait le cas particulier des documents émanant des rois eux-mêmes ou rédigés dans leur domaine d'influence directe et prévenait déjà: «On commettrait, d'ailleurs, une erreur identique en pensant qu'avant Alexandre le titre βασιλεύς n'apparaît jamais nulle part Avant lui, le titre est seulement le plus souvent négligé; après lui, il est normalement mentionné. L'examen des sources interdit de s'arrêter à une conclusion plus rigoureuse».⁴⁸ Plus récemment, à l'occasion de la publication d'une inscription de Xanthos, CH. LE ROY revenait sur cette question.⁴⁹ Même si les ROBERT ont contesté la pertinence de cette inscription pour le débat,⁵⁰ il ne reste pas moins que l'éditeur avait réuni un dossier intéressant et que, s'il était possible d'émettre des doutes sur chaque document pris séparément, le dossier cumulativement et dans son ensemble remettait en question la justesse du dogme:

1) Alexandre est désigné du titre de *basileus* dans un compte delphique de 229 av. J.-C. Ce compte est certes postérieur à 331/330, mais le fait que dans les autres comptes de la même série, non seulement antérieurs mais aussi postérieurs, le roi figure avec son seul nom montre clairement, comme AYMARD, d'ailleurs, l'avait bien vu, qu'on n'a pas affaire à un protocole rigide, si étranger à la mentalité grecque,⁵¹

⁴⁴ Voir, par exemple, P. BRIANT, *Antigone le Borgne*, Paris 1973, 38 n. 6; cf. LE ROY, *Alexandre* 57 n. 2.

⁴⁵ BADIAN, *Philippi* 134; cf. nos objections *BullEpigr* 1993, 356 et la nouvelle – et plus nuancée – formulation de la thèse de BADIAN, *ZPE* 100, 1994, 390.

⁴⁶ Cf. BADIAN, *Philippi* 134.

⁴⁷ AYMARD, *Protocole* 232–63, et, avec moins de nuances: *L'usage du titre royal dans la Grèce classique et hellénistique*, *RHDFE* 27, 1949, 579–90; cf. id., *Βασιλεύς Μακεδόνων*, *RIDA* 4, 1950, 63–64; 85–86 (= *Etudes d'Histoire ancienne*, Paris 1967, 101–102; 114–15).

⁴⁸ AYMARD, *Protocole* 249–53.

⁴⁹ LE ROY, *Alexandre*.

⁵⁰ *BullEpigr* 1980, 487.

⁵¹ Cf. AYMARD, *Protocole* 261.

mais à un usage souple et variable et qu'on ne doit pas accorder à la date de 331/330 une importance qu'elle ne possède pas.

2) L'intitulé du rescrit d'Alexandre aux habitants de Chios que l'on date habituellement de 332 désigne son auteur comme «roi Alexandre». On a, bien sûr, prétendu que la gravure serait de plusieurs années postérieure, mais ce serait aux tenants du dogme d'en apporter la preuve. Or, depuis, A.J. HEISSERER, dans la monographie qu'il a consacrée à la documentation épigraphique du règne d'Alexandre, arrive, après une discussion détaillée, à la conclusion, qu'il faut, au contraire, remonter la date de ce document en 334 et rejette l'argument que BADIAN et ses prédécesseurs ont voulu tirer de la mention du titre royal contre une datation avant 331/330 av. J.-C.⁵²

3) Il en est de même de la dédicace du temple d'Athéna à Priène par Alexandre. Sa datation obvie en 334, lors du passage du grand conquérant par cette ville, avait été combattu par BADIAN dans son article de 1966.⁵³ Il y revient en 1993 pour écarter de nouveau ce document invoqué par HAMMOND dans son article dans la ZPE.⁵⁴ BADIAN passe sous silence le verdict de HEISSERER dans la même monographie, à savoir que, quoi qu'il en soit de la date exacte de la dédicace, où Alexandre se définit lui-même comme βασιλεὺς Ἀλέξανδρος, l'emploi du titre royal ne constitue pas un argument pour une datation basse.⁵⁵ En outre, le savant américain, attribue à S.M. SHERWIN-WHITE une conclusion qui, à mon avis, n'est pas la sienne. En effet, si cette dernière compare la dédicace de Priène à celle de Philippe III et d'Alexandre IV au sanctuaire de Samothrace, ce n'est certes pas pour abaisser la date de sa gravure à une époque postérieure à la mort d'Alexandre, mais, au contraire, pour la faire remonter à l'époque du vivant du conquérant, par opposition à celle de son règlement, qui constitue le reste du dossier et qui a été gravé ultérieurement.⁵⁶ Quant aux arguments non paléographiques mais historiques de BADIAN, ils n'ont qu'une valeur toute relative, comme LE ROY, à qui il suffit de renvoyer, l'a mis en évidence.⁵⁷

4) A ces deux cas d'attribution du titre royal à Alexandre avant 331/330, on peut ajouter deux autres: la stèle *béta* d'Erésos et le décret de Mytilène pour le retour des exilés, que HEISSERER date, avec de bons arguments, en 332.⁵⁸ On ne peut

⁵² HEISSERER 91-92.

⁵³ BADIAN, Alexander 47.

⁵⁴ BADIAN, Philippi 138-39.

⁵⁵ HEISSERER 157-58.

⁵⁶ S.M. SHERWIN-WHITE, Ancient Archives: The Edict of Alexander to Priene, a Reappraisal, JHS 105, 1985, 73-74. Pour la gravure de la dédicace en 334 se prononce aussi HELGA BOTERMANN, Wer baute das neue Priene? Zur Interpretation der Inschriften von Priene Nr. 1 und 156, Hermes 122, 1994, 162-87.

⁵⁷ LE ROY, Alexandre 58-59.

⁵⁸ HEISSERER 60-61; cf. 91 n. 30; 118-39; cf. also now I. WORTHINGTON, Alexander the Great and the Date of the Mytilene Decree, ZPE 83, 1990, 194-214.

qu'approuver la conclusion pleine de bon sens de cet auteur dans un débat qui en a manqué tant:⁵⁹ «The presence or absence of the royal title should not detract from stronger considerations that indicate the chronology; indeed, when we find the royal title on a stele that in all other respects dates to 334,⁶⁰ then we have evidence for such usage at that date».

Pour les rois d'avant Alexandre, on pourrait rappeler que dans une inscription de Delphes Philippe II est honoré par les Amphisséens avec le titre de *basileus*⁶¹ et que, sans doute, à Athènes même, dans un texte officiel, Philippe II est qualifié de *basileus*,⁶² sa fonction de *basileia*⁶³ et que déjà un siècle plus tôt les rois de la Haute Macédoine, et, peut-être, Perdiccas II lui-même, étaient qualifiés de rois.⁶⁴

Si j'ai écrit plus haut que la discussion récente sur le protocole royal macédonien a souvent manqué de méthode, c'est que la question, à mon avis, n'a pas toujours été posée de façon rigoureuse. En particulier, on n'a pas fait suffisamment la distinction entre documents macédoniens et documents non-macédoniens, entre documents émanant des rois eux-mêmes et des références aux rois par des tiers, entre véritables titulatures et des mentions incidentes de la personne du roi.⁶⁵ Or, dans l'inscription d'Olévénî, on a affaire à une mention incidente de la personne du roi dans un document macédonien mais qui n'émane pas du roi lui-même. C'est une catégorie de documents qu'AYMARD n'avait pas envisagée – et pour cause – puisqu'à l'époque où il écrivait on n'en connaissait aucun. Il est, pourtant, évident que dans les limites de ses Etats, le roi ne pouvait être désigné que par le titre de *basileus*, – le seul qu'il possédât en propre et le seul qui pût l'individualiser par rapport aux autres personnes du même nom – de même que sa fonction ne pouvait qu'être qualifiée de βασιλεία.⁶⁶ Ainsi, les tuiles estampillées découvertes sur l'acropole de Florina portent en lettres du IV^e siècle l'inscription βασιλέως Φιλίππου⁶⁷ et la date du règlement territorial mygdonien est donnée par le rè-

⁵⁹ HEISSERER 92.

⁶⁰ L'auteur parle ici de la lettre à Chios.

⁶¹ G. DAUX, Inscriptions de Delphes inédites ou revues, BCH 73, 1949, 258–60, signalé par LE ROY, Alexandre 60–61.

⁶² E. SCHWEIGERT, Greek Inscriptions, Hesperia 9, 1940, 325–327. Pour un deuxième cas, mais qui reste douteux, voir S. V. TRACY, De Antipatro et Archedico Lamptrensi: IG II² 402 + Agora I 4990, Hesperia 62, 1993, 249–51; cf. BADIAN, ZPE 100, 1994, 389–90. PH. GAUTHIER, BullEpigr 1994, 289, date cette inscription sous le règne d'Alexandre le Grand, alors que I. BOSWORTH, Perdiccas and the Kings, CQ 43, 1993, 420–27, situe sa rédaction en août 322.

⁶³ TOD, GHI 177.

⁶⁴ IG I³ 89.

⁶⁵ BullEpigr 1980, 487.

⁶⁶ Malgré GRIFFITH, History 387.

⁶⁷ KÉRAMOPOULLOS, 66–67; BAKALAKIS 104–113; IMac 174; cf. PAPAZOGLU, Inscription 107–111.

gne (βασιλῆα) de Philippe fils d'Amyntas.⁶⁸ Dans l'inscription d'Olévénî, en effet, le titre royal, précédé de l'article – ce qui n'est pas indifférent – n'est pas encore cette «sorte de prénom» qu'il est devenu, posé sans article devant le nom du souverain, à l'époque hellénistique,⁶⁹ mais sert uniquement à identifier le nom Φίλιππος. En vérité, on voit mal de quelle autre façon les KATLESTAI auraient pu désigner la personne sous les ordres de qui ils avaient vaincu les Dardaniens.⁷⁰

Par conséquent, l'inscription d'Olévénî n'a rien à apporter au débat sur le protocole royal, qui dans la mesure où il a un sens, devrait se limiter aux seuls textes émanant des rois eux-mêmes ou de leur chancellerie. Réciproquement, aucun dogme ou thèse sur le protocole royal ne peut être invoqué pour déterminer l'attribution ou la date de ce document.

6. Le règne d'Amyntas fils de Perdiccas

Le problème d'un règne éventuel d'Amyntas fils de Perdiccas est pour le moment insoluble. Ceux qui, comme HAMMOND,⁷¹ y croient se prévalent du témoignage de Justin sur la régence de Philippe II⁷² et de l'inscription du sanctuaire de Trophonios à Lébadée⁷³ mentionnant Amyntas fils de Perdiccas roi des Macédoniens. Mais ces mêmes témoignages sont rejetés ou interprétés différemment par d'autres savants,⁷⁴ alors qu'une troisième école dissocie la question de la régence de celle du règne du petit Amyntas et soutient que, si Philippe fut effectivement régent jusqu'à environ 356, Amyntas ne fut jamais acclamé roi et que le trône resta vacant pendant cette période.⁷⁵ C'est du moins ce que suggère le seul parallèle exact, celui de la succession de Démétrios II. Car, si les tuiles estampillées de Pella portent de façon ambiguë, parce que sous forme abrégée, le titre royal accompagné

⁶⁸ M. B. HATZOPOULOS – LOUISA D. LOUKOPOULOU, *Recherches sur les marches orientales des Téménides*, Athènes 1992, 134–45.

⁶⁹ AYMARD, *Protocole* 262–63.

⁷⁰ De même, les responsables du sanctuaire de Trophonios – quelle que soit la date et les circonstances exactes de la gravure de l'inscription (IG VIII 3055), mais en tout cas avant 331/330 av. J.-C. – n'ont d'autre choix que d'appeler Amyntas fils de Perdiccas βασιλεὺς Μακεδόνων; cf. P. GOUKOWSKY, *Essai sur les origines du mythe d'Alexandre (336–270 av. J.-C.)*. II Alexandre et Dionysos, Nancy 1981, 113–17.

⁷¹ HAMMOND, *History* 651 n. 1; id., *State* 137 et n. 1; id., *Years* 368–70.

⁷² *Just.* 7.5. 9–10.

⁷³ IG VII 3055; cf. F. SALVIAT – C. VATIN, *Inscriptions de Grèce centrale*, Paris 1971, 81–94.

⁷⁴ Cf. J. R. ELLIS, *Amyntas Perdikka, Philip II and Alexander the Great*, *JHS* 91, 1971, 15–24; GRIFFITH, *History* 208–209; G. LE RIDER, *Le monnayage d'argent et d'or de Philippe II*, Paris 1977, 386–87.

⁷⁵ AYMARD, *Tutelle* 85–96; ANNA MARIA PRESTIANNI GIALLOMBARDO, *Aspetti giuridici e problemi cronologici della reggenza di Filippo II di Macedonia*, *Helikon* 10–11, 1973–74, 191–209; ead., ΦΙΛΙΠΠΙΚΑ I: Sul «culto» di Filippo II di Macedonia, *SicGym* 28, 1975, 39–45; HATZOPOULOS, *Oleveni* 42.

des noms du futur Philippe V et de son tuteur Antigone Dosoⁿ,⁷⁶ une dédicace de Démétrias est clairement adressée «au roi Antigone et à Philippe».⁷⁷ Ce dernier contrairement à son tuteur, est nommé sans le titre royal. Que signifie cela, sinon que, même si un mineur est reconnu roi dans l'avenir, il n'y a qu'un adulte qui dans le présent, exerce les prérogatives royales, qu'il se nomme roi ou régent. Ainsi s'explique-t-il qu'Alexandre IV, quoiqu'il fût incontestablement reconnu comme roi, est le plus souvent omis des documents officiels. Ce qui, en tout cas, ne fait point de doute est que la date est toujours donnée par années de règne du souverain adulte – régent ou roi.⁷⁸ Il s'ensuit que ce dernier inclut dans les années de son règne celles de sa régence et cela se vérifie dans le cas d'Antigone Dosoⁿ.⁷⁹ Il n'y a donc rien d'étonnant à ce qu'il en soit de même pour Philippe II dans l'inscription d'Olévénⁱ. Par conséquent, la question d'un règne d'Amyntas ne saurait ni influencer l'attribution de cette inscription ni, non plus, être influencée par celle-ci.

7. La question paléographique

Le débat paléographique autour de l'inscription d'Olévénⁱ a pris une tournure paradoxale.

N. HAMMOND, dans sa monographie sur l'Etat macédonien, opte pour son attribution à Philippe V tout en renvoyant aux arguments paléographiques de FANOULA PAPAZOGLOU,⁸⁰ qui, pourtant, penche plutôt, en fin de compte, en faveur de la conclusion contraire. Son raisonnement est explicité dans son article le plus récent. Voici ce qu'écrit le savant britannique: «In her article PAPAZOGLOU saw similarities to some of the Oleveni lettering in mainly third-century inscriptions of Epirus and she then added «all the letters» of SGDI 1339 – an official document of the Epirote League in the late third or early second century – were of the same type as those of the Oleveni inscription. Although I have no specialised knowledge of palaeography, that addition seemed to me decisive in favour of a dating to the reign of Philip V and not the reign of Philip II».⁸¹

Comme on ne peut admettre qu'une éminente spécialiste de l'épigraphie macédonienne, telle que FANOULA PAPAZOGLOU, ne se soit pas laissée persuader par ses

⁷⁶ CH. MAKARONAS – E. GIOURI, *Oi oikíeis tēs 'Elénēs kai toū Dionóssou tēs Piéllas*, Athènes 1989, 190.

⁷⁷ L. MORETTI, *Iscrizioni storiche ellenistiche II*, Florence 1975, 87–88 no 106, avec bibliographie; cf. AYMARD, Tutelle; LE BOHEC 125–26.

⁷⁸ Cf. CHR. HABICHT, *Literarische und epigraphische Überlieferung zur Geschichte Alexanders und seiner ersten Nachfolger*, Akten des VI. Internat. Kongr. für Griech. und Lat. Epigraphik, Munich 1973, 369.

⁷⁹ IG X 2, 1, 2; cf. HATZOPOULOS, Oleveni 42 et, en dernier lieu, LE BOHEC 218.

⁸⁰ HAMMOND, *State* 70 n. 72 et 137 n. 1.

⁸¹ HAMMOND, *Years* 365.

propres arguments, qui ont paru si convaincants à son collègue britannique, on est amené à supposer que ce dernier n'aura pas retenu toutes les nuances de l'argumentation circonstanciée de PAPAZOGLOU. D'abord l'érudite yougoslave ne signale pas seulement en Épire des similitudes avec la forme de certaines lettres de l'inscription d'Olévéní. Elle cite également trois inscriptions ou groupes d'inscriptions de Macédoine, dont des tuiles estampillées au nom du «roi Philippe»,⁸² c'est-à-dire de Philippe II d'après les premiers éditeurs⁸³ et aussi les éditeurs du Corpus des inscriptions de la Haute Macédoine.⁸⁴ Ensuite, HAMMOND omet de dire que ces formes de lettres apparaissent en Épire déjà dans le quatrième siècle, et même dans sa première moitié (370–368).⁸⁵ C'est en effet sur la base de ces données que PAPAZOGLOU conclut que c'est «la date la plus reculée qui devrait l'emporter».⁸⁶ L'historienne yougoslave, à la fin de son article, fait effectivement état de l'inscription SGDI 1339, non point pour renier sa conclusion, mais pour montrer «combien les critères paléographiques peuvent être fallacieux si on s'en sert imprudemment», car ce décret épirote «à première vue présente une écriture très proche de celle de la stèle d'Olévéní». Il est vrai qu'elle ajoute que «les caractères y sont tous du même type que ceux de notre inscription», mais elle précise aussitôt qu'il y a «une différence de style assez nette».⁸⁷ C'est cette dernière constatation qui lui fait maintenir, fût-ce avec une mise en garde, sa préférence pour Philippe II. La raison en est évidente. FANOULA PAPAZOGLOU, en bonne épigraphiste, sait qu'une forme de lettre ne peut jamais constituer un terminus ad quem car, une fois apparue, elle peut resurgir à toute époque. Cela vaut théoriquement aussi bien pour l'inscription d'Olévéní que pour le décret épirote. D'où sa mise en garde. Mais en même temps elle sait que, plus que la forme de telle ou telle lettre prise à part, c'est le style d'ensemble qui est déterminant pour une datation⁸⁸ et qu'en l'espèce, non seulement les formes de lettres individuelles (*pi*, *phi*, *omicron*, *théta*) diffèrent sensiblement, mais il y a aussi une différence de style assez claire entre la gravure profonde et résolument angulaire de l'inscription d'Olévéní et les formes peu profondes et arrondies de celle de Dodone,⁸⁹ ce qui dissuade de les considérer comme contemporaines.

⁸² PAPAZOGLOU, Inscription 107–111.

⁸³ ΚΕΡΑΜΟΠΟΥΛΛΟΣ 66–67 et ΒΑΚΑΛΑΚΗΣ 104–113.

⁸⁴ IMac I 174.

⁸⁵ D. EVANGÉLIDIS, Ψήφισμα τοῦ βασιλέως Νεοπτολέμου ἐκ Δωδώνης, *Ephemeris* 1956, 1–13; cf. PAPAZOGLOU, Inscription 107.

⁸⁶ PAPAZOGLOU, Inscription 112.

⁸⁷ PAPAZOGLOU, Inscription 113.

⁸⁸ Cf. BullEpigr 1964, 18: «L(OUIS) R(OBERT) ne cesse, pour sa part, d'insister dans son enseignement sur cet aspect de l'étude paléographique: il ne faut pas seulement étudier l'évolution de chaque lettre, mais le style de l'ensemble de l'inscription».

⁸⁹ SGDI 1339. Des formes de lettres similaires apparaissent dans une inscription de Dion, présentée par D. PANTERMALIS à un colloque tenu à Thessalonique en décembre 1993 et que son inventeur daterait du règne de Philippe V.

L'argumentation de BADIAN est aussi un peu expéditive. Comme nous l'avons déjà vu, il se contente d'écrire que mon argument en faveur de Philippe II, à savoir que la forme des lettres de l'inscription est très éloignée du style « officiel » connu de Philippe V, ne le convainc pas, faute d'un parallèle positif, et que D. M. LEWIS, à qui il s'était adressé, lui a fait savoir « qu'il ne connaît rien de tel au IV^e siècle ni ne pourrait l'imaginer aisément au III^e ». ⁹⁰

La première assertion est trompeuse, car je n'ai point fondé ma conviction sur un tel argument. Au contraire, j'avais écrit que « the more I studied the palaeographical arguments (de PAPAZOGLU) the more they seemed to me overwhelming » et je ne mentionnai la différence avec le style d'un document de la 16^e année du règne de Philippe V que de façon subsidiaire, dans une note. ⁹¹ Quant aux parallèles positifs que réclame le savant américain, il les aurait trouvés dans l'article bien documenté de PAPAZOGLU. ⁹² Enfin, la sollicitation de LEWIS et le verdict de cet éminent spécialiste de l'épigraphie attique, ne laissent pas d'étonner. En effet, comme nous le verrons par la suite, des formes de lettres comparables à celles d'Olévénis se rencontrent dans plusieurs parties de la Grèce, Attique comprise, à partir de la première moitié du IV^e siècle.

Voici maintenant les données positives que souhaitait BADIAN: PAPAZOGLU avait déjà signalé en Macédoine, outre le registre de ventes de Miéza du III^e siècle ⁹³ et un timbre amphorique d'Héraclée « d'époque hellénistique », ⁹⁴ 1) Les tuiles estampillées de Florina au nom du roi Philippe (fig. 3). ⁹⁵ La forme des lettres *sigma*, *epsilon*, *oméga*, mais aussi *alpha*, *lambda* et *pi* présentent une étroite parenté avec celle des lettres correspondantes de l'inscription d'Olévénis. Or les deux éditeurs A. KÉRAMOPOULLOS et G. BAKALAKIS attribuaient ces tuiles à Philippe II sur la base des parallèles paléographiques et cette datation est adoptée sans réserve par les éditeurs du corpus de la Haute Macédoine. 2) Une lettre gravée sur un tesson découvert dans le territoire d'Edessa, que son premier éditeur, PH. PETSAS, ne datait pas, mais que les éditeurs du corpus de la Haute Macédoine datent également du IV^e siècle (fig. 4). ⁹⁶

Cette série peut maintenant être complétée par 3) une inscription à l'intérieur du pied d'un *skyphidion* en céramique du IV^e siècle trouvé à Edessa. Le *sigma* angulaire, le *pi* à hastes égales et l'*omicron* minuscule sont similaires à ceux de l'in-

⁹⁰ BADIAN, *History* 68 n. 24.

⁹¹ HATZOPOULOS, *Oleveni* 23.

⁹² PAPAZOGLU, *Inscription* 107–112.

⁹³ PH. PETSAS, *Ἔθνη ἐκ τῆς Ἡμαθίας*, *Ephemeris* 1961, 1–57.

⁹⁴ PAPAZOGLU, *Inscription* 111 n. 30. A ces inscriptions d'époque hellénistique on pourrait ajouter le décret ou catalogue I Mac I 74, que les éditeurs attribuent au « III^e-II^e siècle avant J.-C. », mais qui à mon avis pourrait bien être daté à la fin du IV^e – début du III^e siècle avant J.-C.

⁹⁵ KÉRAMOPOULLOS 66–67; BAKALAKIS 104–113.

⁹⁶ I Mac I 86.

scription d'Olévéní (fig. 5);⁹⁷ 4) une inscription sur un canthare à peinture noire découvert à la *toumba* de Thessalonique, datant de la seconde moitié du IV^e siècle et présentant la même forme de *sigma* (fig. 6),⁹⁸ et, surtout maintenant, des exemples sur pierre; 5) une stèle funéraire de Vergina de la fin du IV^e siècle (fig. 7) et⁹⁹ 6) une stèle de Pella de la seconde moitié ou, plutôt, du milieu du IV^e siècle avec une forme de *sigma* cursive (fig. 8).¹⁰⁰

7) A ces exemples on devrait ajouter une autre stèle funéraire de Pella, encore inédite, qui à côté de deux *sigma* carrés, d'un *nu* aux hastes verticales inégales et des lettres rondes d'une haute époque (IV^e siècle?) présente un *oméga* de forme identique à celle de l'inscription d'Olévéní.¹⁰¹

A vrai dire, ces constatations n'étaient que trop attendues. On sait que les formes de lettres dites cursives apparaissent au moins depuis la fin du V^e siècle et plus particulièrement en Grèce du Nord-Ouest, Epire et Macédoine, où l'écriture monumentale sur pierre n'avait pas une longue tradition. Là les formes de lettres issues de l'écriture sur support périssable (tablettes de cire, *leukomata*, papyrus) sont volontiers utilisées non seulement sur céramique ou métal, mais aussi sur pierre.¹⁰² On sait aussi que ces textes ont parfois dérouté leurs éditeurs et les ont induits en de graves erreurs de datation. Le parallèle le plus frappant nous vient de l'autre extrémité du monde grec, de Chypre, où une inscription «gravée avec peu de soin»¹⁰³ et dont la forme de plusieurs lettres présente de remarquables similitudes avec celle d'Olévéní (*mu*, *sigma*, *oméga*, *rhô*) a été attribuée au «II^e-III^e siècle de notre ère», au lieu du IV^e (ou III^e) siècle av. J.-C., auquel elle appartient en fait (fig. 9).¹⁰⁴ Et les ROBERT de souligner: «Nous ne doutons pas, d'après

⁹⁷ BullEpigr 1990, 460; SEG 38, 1988, 606.

⁹⁸ BullEpigr 1990, 474 et pour la date: La civilisation grecque. Macédoine, royaume d'Alexandre le Grand (catalogue de l'exposition, Athènes 1993) 76 no 7.

⁹⁹ CHRYSOULA SAATSOGLOU-PALIADELI, Τὰ ἐπιτάφια μνημεῖα ἀπὸ τῆ μεγάλης τούμπα τῆς Βεργίνας, Thessalonique 1984, 103–107 no 8.

¹⁰⁰ MARIA LILIMPAKI-ΑΚΑΜΑΤΙ, Νέες ἐπιγραφές τῆς Πέλλας, Makedonika 26, 1987–88, 55–57 no 3; cf. BullEpigr 1990, 464.

¹⁰¹ Musée de Pella, no d'inventaire 1977/1138.

¹⁰² Cf. BAKALAKIS 107–112, avec références; N. M. VERDELIS, Χαλκῆ τεφροδόχος κάλπις ἐκ Φαρσάλων, Ephemeris 1950–1951, 99–100; BullEpigr 1990, 452; M. B. HATZOPOULOS – LOUISA D. LOUKOPOULOU, l. c. (n. 68) 136–38; L. ROBERT, Inscriptions de Parion et de Smyrne, Hellenica XI–XII, 1960, 588, avec bibliographie, n. 4 et maintenant une *defixio* inédite d'Aréthousa en Macédoine centrale datant de la fin du IV^e ou du début du III^e siècle et, qui présente des *sigmas* lunaires et, surtout, des *omégas* semblables à ceux des tuiles de Florina. Ce document, que je connais grâce à l'amabilité de mon collègue A. P. H. CHRISTIDÈS, paraîtra dans le volume collectif Γλώσσα καὶ Μαγεία: κείμενα ἀπὸ τὴν ἀρχαιότητα, qui sera publié sous la direction d' A. P. H. CHRISTIDÈS et D. JORDAN.

¹⁰³ Cf. BADIAN, History 59–70.

¹⁰⁴ INÔ MICHAÏLIDOU, Chronique des fouilles à Chypre en 1959, BCH 84, 1960, 261–62; T. B. MITFORD, Further Contributions to the Epigraphy of Cyprus, AJA 65, 1961, 138–41; cf. BullEpigr 1961, 827; 1962, 342.

l'ensemble de la gravure, et notamment les *mu* divergents, les petits *omicron* au sommet de la ligne, la petite boucle du *rho*, le *xi* sans barre verticale, que ce texte ne date de cette époque ancienne». ¹⁰⁵ A ce dernier détail près, cette citation pourrait servir de commentaire et de jugement définitif sur l'inscription d'Olévénii.

Enfin, un dernier argument d'ordre linguistique, qui résulte de la révision de la ligne 15 du texte, me semble déterminant. La forme de l'accusatif $\Delta\alpha\rho\delta\alpha\nu\acute{\epsilon}\alpha\varsigma$, au lieu de $\Delta\alpha\rho\delta\alpha\nu\epsilon[\acute{\iota}\varsigma]$, que restituait FANOULA PAPAZOGLOU, impose pour cette inscription une date avant la fin du IV^e siècle, quand dans les textes épigraphiques la forme du nominatif pluriel (en $-\epsilon\acute{\iota}\varsigma$) des substantifs en $-\epsilon\acute{\upsilon}\varsigma$ finit par s'étendre analogiquement aussi à l'accusatif. ¹⁰⁶

Si ni les données historiques et géographiques ni le protocole royal ni la paléographie ne s'opposent à l'attribution de l'inscription d'Olévénii à la 16^e année de Philippe II et si, en revanche, la langue fournit un indice en faveur de cette date, il ne reste qu'à examiner si la chronologie qui en résulte pour l'avènement de Philippe II est compatible avec les autres données historiques à notre disposition.

8. La date de l'avènement de Philippe II

N. HAMMOND, dans son dernier article sur les années de règne de Philippe II, dissocie la question de la date de l'avènement de ce roi de l'inscription d'Olévénii, ¹⁰⁷ ce qui en principe et dans un premier temps est de bonne méthode, et essaye de la déterminer à partir des autres données historiques. Le savant britannique omet de discuter les arguments plaçant pour une date de l'avènement de Philippe II entre juin et octobre 360 et pour une première année de règne s'étendant d'octobre 361 à octobre 360, que j'avais développés dans mon article de 1982, ¹⁰⁸ mais s'attache à découvrir des contre-arguments l'autorisant à rabaisser ces dates d'un an. Il croit en trouver un dans l'indication de Favorinus que Platon mourut en la treizième année de règne de Philippe II. ¹⁰⁹ Or on sait que Platon mourut pendant la première année (attique) de la 108^e olympiade, c'est-à-dire entre juin 348 et juin 347. ¹¹⁰ Et HAMMOND de poursuivre: «puisque dans le cas présent la treizième année est mise en rapport avec l'année attique 348/347, la première année de son (de Philippe) règne était l'année macédonienne 360/359, avec laquelle l'année attique 360/359 en grande partie coïncidait», ¹¹¹ et de conclure que la mort de Perdicas III et l'avènement de Philippe II ne peuvent être survenus qu'entre octobre 360 et juin 359.

¹⁰⁵ BullEpigr 1961, 827.

¹⁰⁶ Voir J. L. PERPILLOU, Les substantifs grecs en $-\epsilon\acute{\upsilon}\varsigma$, Paris 1973, 70-71.

¹⁰⁷ HAMMOND, Years 366.

¹⁰⁸ HATZOPOULOS, Oleveni 36-37.

¹⁰⁹ Dans Diogène Laërce, 3.40.

¹¹⁰ Diogène Laërce 3.2.

¹¹¹ HAMMOND, Years 362.

Il est évident que ce raisonnement est fallacieux, car, s'il est vrai que l'année macédonienne et l'année attique 360/359 «en grande partie coïncidaient», il n'est pas moins vrai que les mois d'été, de juin à octobre 360, n'appartenaient pas à l'année macédonienne 360/359 mais 361/360. Par conséquent, notre datation de l'avènement de Philippe II en été 360 et notre identification de l'année macédonienne 361/360 (d'octobre 361 à octobre 360) comme la première année de son règne sont parfaitement compatibles avec les deux informations chronologiques sûres dont nous disposons, celle de Diodore, directement¹¹² et de Diogène Laërce, indirectement,¹¹³ qui situent l'avènement de Philippe sous l'archontat de Callimède, entre juin 360 et juin 359, et celle de Favorinus, qui situe la mort de Platon en l'an treizième du règne de Philippe II.¹¹⁴ Ainsi tombe l'unique argument contre la chronologie que j'avais proposée,¹¹⁵ car la tentative du savant britannique d'altérer la chronologie des événements de la première année du règne de Philippe transmise par Diodore, qui est notre seule source détaillée, ne peut certes pas tenir lieu de preuve. En fait il existe deux arguments – et de taille – indépendants de l'inscription d'Olévénî, qui imposent la chronologie que j'ai proposée.

1) Hégésandros directement¹¹⁶ et Théopompe indirectement¹¹⁷ mettent en rapport Philippe II, déjà au pouvoir, avec le roi odryse Cotys. Or Cotys fut assassiné dans la seconde moitié de 360¹¹⁸ et, par conséquent, la mort de Perdiccas et l'avènement de Philippe doivent être antérieurs à la fin de cette année et ne peuvent pas avoir lieu en mai-juin 359, comme le soutient HAMMOND.

2) Diodore situe la défaite et mort de Perdiccas III, les négociations de Philippe avec les Péoniens et les Thraces, le retrait des troupes macédoniennes d'Amphipolis, le débarquement athénien à Méthone, la marche d'Argaios sur Aigéai et sa défaite et prise par Philippe sous l'archontat de Callimède,¹¹⁹ c'est-à-dire entre juin

¹¹² Diod. 16.2.1.

¹¹³ Diogène Laërce 3.2; étant donné que la première année de la 108^e olympiade correspond à l'archontat de Callimède, ainsi que nous informe Diodore.

¹¹⁴ Dans Diogène Laërce 3.40.

¹¹⁵ HAMMOND, *Years 365–66*, avance aussi un argument subsidiaire, à savoir que, si l'on acceptait l'année 361/360 comme première année du règne de Philippe II, on serait amené à situer la bataille commémorée par l'inscription d'Olévénî deux mois avant juin 345, c'est à dire dans le courant de l'année attique 346/345, ce qui nous éloignerait trop de la chronologie de Diodore, qui situe la campagne contre les Illyriens dans l'année attique 344/343. Ce raisonnement – à supposer qu'il ait le poids que le savant britannique lui accorde – repose sur la fausse impression que la date figurant sur l'inscription est la date de la dédicace. Cette date est en fait celle de la lettre royale, qui a pu être rédigée immédiatement après la bataille, c'est-à-dire non pas au mois d'avril mais au mois de juin 345, approximativement au début de l'année attique 345/344.

¹¹⁶ Hégésandros, FHG 4, 413–14 dans Athénée 6. 248E.

¹¹⁷ Théopompe, FGrHist 115, F 31.

¹¹⁸ K. J. BELOCH, *Griechische Geschichte* III, 2^e Berlin–Leipzig 1923, 87.

¹¹⁹ Diod. 16. 2–3.

360 et juin 359. Si, comme le propose HAMMOND, la mort de Perdiccas III se situe «juste avant la fin de l'année attique 360/59»,¹²⁰ c'est-à-dire vers mai ou juin 359, il n'est pas possible de faire tenir les événements que nous venons d'énumérer dans les quelques jours qui restaient avant la fin de l'année attique. Le savant britannique, conscient de cette impossibilité, est obligé de transférer une partie de ces événements dans l'année attique suivante 359/358 et de contester ainsi l'exactitude de la chronologie de Diodore. Pour ma part, je ne puis que répéter ce que j'écrivais à propos de la campagne d'un roi Philippe contre les Dardaniens,¹²¹ qu'il n'est jamais de bonne méthode de préférer aux témoignages explicites des sources antiques des hypothèses ad hoc, quand aucune raison impérative ne l'impose. Comme nous l'avons vu, non seulement une telle raison n'existe pas dans notre cas, mais, au contraire, d'autres témoignages nous engagent, voire nous contraignent, à situer l'avènement de Philippe II avant la fin 360 et plus précisément pendant la belle saison de cette année. En fait, l'inscription d'Olévéní, que pour des raisons indépendantes nous avons attribuée au règne de Philippe II, en nous indiquant la période entre juin et octobre 360 comme date de l'avènement de ce roi, ne fait que confirmer une chronologie déjà acquise.

Addendum

Dans une publication de l'Université de Thessalonique (Hellenistic Pottery from Macedonia, Thessalonike 1991, 130; cf. SEG 41, 1991, 569) ANASTASIA CHRYSOSTOMOU abaisse – mais sans nécessité apparente – jusqu' au début du IIIe siècle la date du *skyphidion* d'Edessa (notre no 3, fig. 5).

En revanche, I. TOURATSOGLU, Macedonia: History, Monuments, Museums, Athènes 1995, 15, no 11, fait remonter sa date à «la période classique».

Fondation Nationale de la Recherche Scientifique
Centre de Recherches de l'Antiquité
Grecque et Romaine
 48, ave. Vassileos Constantinou
 GR-11635 Athènes

¹²⁰ HAMMOND, Years 367.

¹²¹ Voir p. 171, ci-dessus.

Bibliographie

- AYMARD, Protocole = A. AYMARD, Le protocole royal grec et son évolution, REA 50, 1948, 252-63 (= Etudes d'histoire ancienne, Paris 1967, 73-99)
- AYMARD, Tutelle = A. AYMARD, Tutelle et usurpation dans les monarchies hellénistiques, Aegyptus 32, 1952, 85-96 (= Etudes d'histoire ancienne, Paris 1967, 230-35)
- BAKALAKIS = G. BAKALAKIS, Άνασκαφή ἐν Φλωρίνη τῆς Άνω Μακεδονίας, Praktika 1934, 91-114
- BADIAN, History = E. BADIAN, History from 'Square Brackets', ZPE 79, 1989, 59-70
- BADIAN, Philippi = E. BADIAN, Alexander and Philippi, ZPE 95, 1993, 131-39
- GRIFFITH, History = G. T. GRIFFITH, dans: N. G. L. HAMMOND - G. T. GRIFFITH, A History of Macedonia II, Oxford 1979
- HAMMOND, History = N. G. L. HAMMOND, dans: N. G. L. HAMMOND - G. T. GRIFFITH, A History of Macedonia II, Oxford 1979
- HAMMOND, State = N. G. L. HAMMOND, The Macedonian State, Oxford 1989
- HAMMOND, Years = N. G. L. HAMMOND, The Regnal Years of Philip and Alexander, GRBS 33, 1992, 355-73
- HATZOPOULOS, Oleveni = M. B. HATZOPOULOS, The Oleveni Inscription and the Dates of Philip II's Reign, dans: W. L. ADAMS - E. N. BORZA (ed.), Philip II, Alexander the Great and the Macedonian Heritage, Washington D. C. 1982, 21-42
- HEISSERER = A. J. HEISSERER, Alexander the Great and the Greeks; the Epigraphic Evidence, Norman 1980
- IMac I = A. RIZAKIS - J. TOURATSOGLU, Έπιγραφές Άνω Μακεδονίας I, Athènes 1985
- KÉRAMOPOULLOS = A. D. KÉRAMOPOULLOS, Άνασκαφαι και έρευναι ἐν τῆ Άνω Μακεδονία, Ephemeris 1933, 25-67
- LE BOHEC = SYLVIE LE BOHEC, Antigone Dôsôn, Nancy 1993
- LE ROY, Alexandre = CHR. LE ROY, Alexandre à Xanthos, dans: Actes du colloque sur la Lycie antique, Paris 1980, 51-62
- PAPAZOGLU, Inscription = FANOULA PAPAZOGLU, Inscription hellénistique de Lyncestide, ZA 20, 1970, 99-113



2. La lettre royale d'Oléoméni dans son état actuel; cliché de l'auteur (1987)



1. La lettre royale d'Oléoméni; cliché de N. Vulčić



fig.3

ΕΞΑΝΔΡΩ
 ΟΝΙ ΒΙΑΡΙΟΝ
 ΕΑΝΤΕΚΑΥΤΩΝ
 ΕΑΝΤΕΚΑΤΟΝΕΛΙΟΝ
 ΤΑΠΡΟΣΤΗΛ(

fig.4



fig.5

ΑΙΣΤΑ

fig.6

ΛΥΣΙΚΡΑΤΗΣ

fig.8

ΗΡΑΚΛΕΙΔΗΣΦΙΛΛΟΣ

fig.7

ΜΙΚΡΑΤΥΥ Π
 ΤΩΞΕΝΕΜ
 ΕΝΦΕΤΑΙΗΝΑ
 ΠΕΛΔΗΣΔΙΟΛΙΔ
 Μ ΤΗΛΟΥΚΥΠΡΟΣΕ
 ΣΕΤΟΤΑΦΩΙ

fig.9

Weitere Veröffentlichungen der Kommission für Alte Geschichte und Epigraphik
des Deutschen Archäologischen Instituts

VESTIGIA

Beiträge zur Alten Geschichte

Lieferbare Titel

- Band 4: HANS-GEORG KOLBE, Die Statthalter Numidiens von Gallien bis Konstantin (268–320). 1962. XII, 90 S. Geheftet
- Band 5: FRANZ KIECHLE, Lakonien und Sparta. 1963. XII, 276 S. Geheftet
- Band 7: HANS-WERNER RITTER, Diadem und Königsherrschaft. 1965. XIV, 191 S. Geheftet
- Band 9: KARL-ERNST PETZOLD, Studien zur Methode des Polybios und zu ihrer historischen Auswertung. 1969. IX, 233 S. Leinen
- Band 11: JÜRGEN VON UNGERN-STERNBERG, Untersuchungen zum spätrepublikanischen Notstandsrecht. 1970. X, 153 S. Leinen
- Band 12: DIEDERICH BEHREND, Attische Pachturkunden. 1970. X, 172 S. Leinen
- Band 14: MICHAEL ZAHRT, Olynth und die Chalkidier. 1971. X, 280 S. und 5 Karten. Leinen
- Band 15: MICHAEL MAASS, Die Prohedrie des Dionysostheaters in Athen. 1972. XII, 156 S. mit 2 Textabb., 23 Tafeln und 8 Faltplänen. Leinen
- Band 16: PETER SIEWERT, Der Eid von Plataiai. 1972. XI, 118 S. und 2 Tafeln. Leinen
- Band 18: JÖRG SCHLUMBERGER, Die Epitome de Caesaribus. 1974. XV, 275 S. Leinen
- Band 19: THOMAS SCHWERTFEGER, Der Achaische Bund von 146 bis 27 v. Chr. 1974. X, 85 S. mit 1 Karte. Leinen
- Band 20: KURT RAAFLAUB, Dignitatis contentio. 1974. XVI, 358 S. Leinen
- Band 21: DIETER HENNIG, L. Aelius Seianus. 1975. XIII, 183 S. Leinen
- Band 22: WILFRIED GAWANTKA, Isopolitie. 1975. X, 234 S. Leinen
- Band 23: JÜRGEN VON UNGERN-STERNBERG, Capua im Zweiten Punischen Krieg. 1975. X, 136 S. Leinen
- Band 24: ROLF RILINGER, Der Einfluß des Wahlleiters bei den römischen Konsulwahlen von 366 bis 50 v. Chr. 1976. X, 215 S. Leinen
- Band 25: JOACHIM HOPP, Untersuchungen zur Geschichte der letzten Attaliden. 1977. XII, 167 S. Leinen
- Band 27: ALFRED S. BRADFORD, A Prosopography of Lacedaemonians from the Death of Alexander the Great, 323 B.C., to the Sack of Sparta by Alaric, A.D. 396. 1977. X, 499 S. Leinen
- Band 28: WERNER ECK, Die staatliche Organisation Italiens in der hohen Kaiserzeit. 1979. XII, 326 S. Leinen
- Band 29: KARLHEINZ DIETZ, Senatus contra principem. 1980. XXV, 421 S. Leinen

- Band 31: INGEMAR KÖNIG, Die gallischen Usurpatoren von Postumus bis Tetricus. 1981. XIII, 237 S. mit 10 Karten im Text. Leinen
- Band 32: MANFRED CLAUSS, Der Magister officiorum in der Spätantike (4.–6. Jhd.). Das Amt und sein Einfluß auf die kaiserliche Politik. 1981. 252 S. mit 2 Textabbildungen. Leinen
- Band 33: PETER SIEWERT, Die Trittyen Attikas und die Heeresreform des Kleisthenes. 1982. XVIII, 184 S. mit 4 Karten im Anhang. Leinen
- Band 34: THEODORA HANTOS, Das römische Bundesgenossensystem in Italien. 1983. XI, 196 S. Leinen
- Band 35: HANS-JOACHIM GEHRKE, Stasis. Untersuchungen zu den inneren Kriegen in den griechischen Staaten des 5. und 4. Jhs. v. Chr. 1985. X, 499 S. Leinen
- Band 36: THOMAS SPITZL, Lex Municipii Malacitani. 1984. VII, 121 S. Leinen
- Band 37: KURT RAAFLAUB, Die Entdeckung der Freiheit. Zur historischen Semantik und Gesellschaftsgeschichte eines politischen Grundbegriffs der Griechen. 1985. XXVIII, 347 S. Leinen
- Band 38: JENS-UWE KRAUSE, Spätantike Patronatsformen im Westen des Römischen Reiches. 1987. VIII, 357 S. Leinen
- Band 39: MICHAEL WÖRRLE, Stadt und Fest im kaiserzeitlichen Kleinasien. 1988. X, 276 S. Leinen
- Band 40: HARTWIN BRANDT, Zeitkritik in der Spätantike. 1988. X, 186 S. Leinen
- Band 41: ERNST BALTRUSCH, Regimen morum. 1988. VIII, 237 S. Leinen
- Band 42: RUPRECHT ZIEGLER, Münzen Kilikiens aus kleineren deutschen Sammlungen. 1988. X, 194 S. und 72 Tafeln mit Münzabbildungen. Leinen
- Band 43: CHRISTOPH ULF, Die homerische Gesellschaft. 1990. XII, 285 S. Leinen
- Band 44: MARIA H. DETTENHOFER, Perdita Iuventus. Zwischen den Generationen von Caesar und Augustus. 1992. XIII, 359 S. Leinen
- Band 45: WALTER AMELING, Karthago. Studien zu Militär, Staat und Gesellschaft. 1993. XIII, 289 S. Leinen
- Band 46: HANS ULRICH WIEMER, Libanios und Julian. Studien zum Verhältnis von Rhetorik und Politik im 4. Jahrhundert n. Chr. 1995. XII, 408 S. Leinen
- Band 47: M. WÖRRLE – P. ZANKER (Hrsgb.), Stadtbild und Bürgerbild im Hellenismus. 1995. VII, 273 S. mit 1 Abb. im Text und 152 Abb. auf 40 Tafeln. Leinen

Der CHIRON wird jahrgangsweise und in Leinen gebunden ausgeliefert.
Bestellungen nehmen alle Buchhandlungen entgegen.

Verlag: C. H. Beck'sche Verlagsbuchhandlung (Oscar Beck),
Wilhelmstraße 9, 80801 München

Satz und Druck: Georg Appl, Wemding

Anschrift der Redaktion: Kommission für Alte Geschichte und Epigraphik des
Deutschen Archäologischen Instituts, Amalienstraße 73 b, D-80799 München